



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre

(Reconnue d'utilité publique)

Inscription Commission Paritaire N° 20168

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II C-II D-II E

REDACTION ET ADMINISTRATION  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78  
en spécifiant : Stalag II D ou Stalag II E

## La bonté par le travail

La fidélité, la constance dans l'amitié sont choses bien agréables.

Il m'a été donné de l'éprouver, il y a quelques instants.

Comme j'avais quitté Paris, pour ainsi dire, au lendemain de l'Assemblée générale et du banquet, j'étais ignorant des réactions ayant suivi ces manifestations, malgré que j'en aie eu des échos immédiats.

Donc, cependant que je flâmais dans mon jardin, découvrant à chaque massif une fleur nouvellement éclose, le facteur, que je croyais depuis longtemps passé, surgit et me tendit une lettre. C'était Georges Desmaret qui m'écrivait pour me mettre au courant de la première réunion du nouveau bureau qui s'était tenue le 4 mai, trois jours auparavant. Bien sûr, il m'aurait été agréable d'y assister pour accueillir nos camarades du II C. Mais nous nous connaissons déjà, je suis certain que de cette collaboration il ne pourra surgir que de l'excellent travail.

Car il est bien question de travailler. Si nos résultats, comme vous avez pu le remarquer, sont très satisfaisants, ils sont dus à un travail soutenu de quelques-uns. Je ne citerai aucun nom, ça les gêne, je le sais, d'ailleurs vous les connaissez.

Je n'ignore pas que des camarades voudraient bien pouvoir consacrer des instants plus importants pour l'Amicale.

Je sais que certains habitent loin, en banlieue, que le labeur quotidien est plus harassant à Paris et que les visages radieux retrouvés le soir au foyer les accapare absolument.

Cependant, il est clair qu'un résultat positif ne peut être obtenu que si chacun apporte sa collaboration, maintient le contact, en un mot s'astreint à travailler.

Le travail est nécessaire, car

il profite à tous par ses résultats.

On m'excusera de prendre, encore aujourd'hui, un exemple dans le domaine sportif, c'est un domaine que je connais assez bien dans de nombreuses disciplines.

Je vous assure que l'athlète isolé, aussi bien que l'équipe, ne peut obtenir un résultat que grâce à un entraînement poussé. Or, qu'est-ce que l'entraînement ? C'est une ingrate servitude. C'est le travail obscur du sportif.

De même que l'athlète ne doit pas se fier à une musculature particulièrement avantageuse pour se dispenser d'entraînement, de même l'homme ne se contentera pas de prétendre à des dons naturels afin d'obtenir un résultat.

La Rochefoucauld le confirme lorsqu'il note, malicieusement, que « chacun se plaint de sa mémoire, personne de son intelligence ».

Le travail permet encore d'apporter une âme à la société. Et cela nous pousse à élever nos enfants.

Elever nos enfants, c'est-à-dire les hisser au niveau de ce qui est beau, de ce qui est droit, de ce qui est juste, de ce qui est noble.

Je sais que les résultats ne sont pas toujours immédiats; le sportif non plus, vous le comprenez.

Il ne faut surtout pas se décourager; il est permis de méditer sur des exemples fameux.

Pasteur, le grand Pasteur, ne brilla pas toujours en classe, même dans les sciences naturelles, et un de ses professeurs signalait que « son esprit n'était pas très ouvert aux mathématiques »...

Et savez-vous ce qu'il advint à François Mauriac, Prix Nobel de littérature ? Il fut recalé au bac de philo en raison d'une mauvaise dissertation.

Et les exemples peuvent se multiplier.

Nous résumerons en signalant qu'il serait injuste de mesurer la valeur d'un homme uniquement sur les notes qu'il a obtenues.

J'ai eu un professeur de lettres, en seconde, qui nous disait :

— Les examens, comme les compositions, c'est une affaire de digestion !...

A quoi je répondis :

— Pour qui ? Pour l'élève ou l'examineur ?

N'empêche que sa déclaration était fort judicieuse.

Tel qu'il est effectué au sein de notre Amicale, le travail a un autre avantage pour nous. Il contribue à nous rendre meilleurs.

Quelle satisfaction de pouvoir envoyer un mandat à un copain dans la mélasse, à des gosses qui, sans nous, n'auraient pas de Noël !

Pensez-y; et prenez votre part de bonheur par la même occasion.

En terminant, je vous demande de retenir cette parole d'un homme qui atteignit les sommets de son art, je veux parler de Beethoven :

« Je ne reconnais à l'homme qu'une supériorité, disait-il, celle de la bonté ! »

Gilbert Rosset.

## La chasse aux mouches au Stalag II A

Pour le « plaisir » et le bien être des hommes (!), chaque prisonnier devait capturer vingt mouches par jour (Ordre n° ? du Lagerführer).

Bon gré, mal gré, chacun suivait l'évolution gracieuse des insectes, cueillant une mouche posée sur un grabat, une seconde sur la tête d'un camarade, une autre noyée dans l'infeste soupe...

Parfois, occupé à jouer aux cartes, un prisonnier fort entouré offrait généreusement un mégot — chose très rare — à qui voulait accomplir pour lui la macabre besogne.

Enfin, les vingt bestioles sacrifiées étaient apportées au chef de baraque français qui les déposait dans une « kolossale » boîte en bois après s'être assuré de l'exactitude du nombre des captures.

Procès-verbal détaillé était dressé pour être remis au Lagerführer allemand avec le précieux butin.

Mesdames, pensiez-vous en juillet-août 1940 que vos charmants époux pouvaient être employés Outre-Rhin à d'aussi nobles tâches ?

Non, certainement pas. Aussi, je crois devoir préciser que cette anecdote est absolument véridique.

Baryla.

## COMPOSITION DU BUREAU de l'Amicale du II C - II D - II E

Président : FORESTIER (II E).  
Vice-Présidents : LECOMTE (II C), REIGUE (II D).  
Trésorier : CHOQUET (II D).  
Trésorier adjoint : TOUSSAINT (II E).  
Secrétaires : DESMAREST (II E), MANIN (II C).  
Responsables du journal : ROSSET, BONNIER, MIGAULT, OPPERMAN, DUVAL.

## Hommage et Remerciements à Robert TARIN

C'est avec émotion que j'ai lu ton article « Retraite sans flambeaux », paru dans le numéro 94 du « Lien ».

Ainsi toi, qui as tant donné de ton temps, de ton cœur à l'Amicale, la maladie t'a vaincu, et tu dois, jeune encore, opérer cette retraite de toute activité parmi nous.

Ayant, de loin, collaboré bien souvent avec toi, je te connaissais bien, sans t'avoir jamais vu, ayant reconnu en toi le vrai P.G. dévoué à tous et sachant se souvenir des heures souvent cruelles et si longues que nous avons tous vécues dans notre exil. Tu as su avec d'autres maintenir ce flambeau qui ne s'est pas éteint, parmi les anciens embarbelés et parmi ceux du II C. Aussi, sois persuadé que ce n'est pas en vain que tu as travaillé, et que ce n'est pas en vain que

tu dois te retirer sous ta tente. L'œuvre est là, solide malgré les difficultés, les embûches, et demeurera. Tu l'as passée entre des mains qui sauront continuer à la faire vivre dignement et dans le même esprit : celui d'entraide, de dévouement, de solidarité envers tous. Que cela soit pour toi une atténuation à la peine que tu ressens à t'éloigner des destinées de ta chère Amicale.

Et qu'il me soit permis, au nom de tous, de te dire merci très simplement, mais très sincèrement, t'assurant que tous nous resterons fermement unis autour du fanion de notre Amicale, te souhaitant un prompt et complet rétablissement que tu sauras acquérir par ton courage et ta volonté.

M. Oppermann,  
Stalag II C, Kgf N° 63.987.

## Chers Camarades du II C...

Je dois, en tant que président, vous qui m'avez fait confiance pendant de longues années, ce dont je vous remercie, faire le point de la situation et vous dire pourquoi, après avoir fait notre possible pour vivre par nos propres moyens, nous avons, au cours de notre dernière Assemblée générale, décidé à l'unanimité de nous joindre aux Amicales des Stalags II D - II E.

Ce n'est pas une question financière — vous pourrez d'ailleurs le constater par le compte rendu de notre trésorier —, mais seules les circonstances nous ont poussés à prendre cette décision.

Le problème est uniquement de pouvoir remplacer ceux qui pendant longtemps se sont occupés du Bureau et qui, malgré leur bonne volonté, ont été obligés, par suite de maladie, de nouvelles occupations journalières, de charges familiales, de cesser toutes activités alors qu'aucune relève par d'autres membres n'était possible.

L'Amicale du II C n'en restera pas moins vivante dans cette grande camaraderie, car nous au-

rons des obligations à remplir au sein de cette fusion. Dès notre première réunion, nous avons trouvé une dizaine de camarades, tous très sympathiques, surtout très dévoués et courageux, pour que continue à vivre le journal « Le Lien » et surtout l'entraide avec ceux qui sont, comme chez nous, restés adhérents à leurs Amicales et qui n'ont pas oublié les années de la captivité et les promesses de toujours rester unis et de se réunir souvent.

Vous devrez nous adresser votre courrier, qui sera étudié pour le mieux de vos intérêts dans la mesure du possible; et vous pouvez, et là j'insiste, nous envoyer des copies ou des histoires qui seront toujours les bienvenues.

Les réunions, pour l'instant, sont toujours le vendredi soir, même adresse, même heure.

Chers camarades, à bientôt de vous lire, soit par des suggestions, soit par des idées pour la nouvelle orientation de votre chère Amicale.

G. Manin.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU II C

L'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> avril 1962, tenue « Aux Cinq Parasols », à Maisons-Alfort, considérant que ladite Amicale n'est plus viable du fait de la pénurie de membres du Bureau, décide d'accepter la fusion du II C au sein du Wehrkreiss II.

Signé : Tarin, Lecomte, Berger, Dubourg, Michalet, Michaud, Cornet, Laverdure, Garfin, Gaubert, Minasse, Mage, Paureau, Selve, Legras, Manin.

## COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 1961

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations .....	2.250,75	Journal .....	1.029,68
Solde débiteur .....	230,83	Secours .....	130,00
		Divers .....	275,75
		Loyer .....	370,00
		Quote-part U.N.A.C. ....	425,00
		P.T.T. ....	251,15
	2.481,58		2.481,58
Solde au 31-12-60 ... NF	1967,52	Se décomposant comme suit :	
Exédent de dépenses en 1961 .....	230,83	Caisse espèces .....	47,47
		C.C.P. ....	1.689,22
Solde créditeur au 31-12-61 .....	1.736,69		1.736,69

L'un des vôtres.

RES 403



# L'Assemblée Générale de

L'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre (U.N.A.C.) a tenu son Assemblée générale annuelle le samedi 31 mars 1962, à laquelle assistaient, outre les représentants des Amicales nationales :

— **Oflags :** II B, X C, XVIII, IV D.

— **Stalags :** Aspirants, I A-I B, II B, II C, II D-E, III, IV A-C, V B, V A-C, VI, VII, IX C, X A-B-C, XI A, XII, XIII, XVII A, XVII B, XVIII, 325, 369, A.P.G. 15.

les **délégués départementaux :** Roger Montoux (Alpes-Maritimes), Henri Maubert et Toutain (Sarthe), Louis Pagay (Rhône), Paul Godard (Seine-et-Oise), Marcel Henry (Haute-Marne), Charles Liôt (Seine-Maritime).

La journée a débuté par une séance matinale, afin de discuter et de régler toutes les questions particulières entre certaines Amicales nationales présentes : Oflag II B, Stalags II D-E, III, IV C, V B, VI, IX C, XII, XIII, XVII A, XVII B, XVIII, II B, IV B-G, et les délégués de province.

Placements familiaux. — Nos camarades sarthois nous ont fait part de difficultés rencontrées cette année à la suite d'interventions de la Direction générale de la Population et de l'Action sociale. Maubert, responsable des placements familiaux dans la Sarthe, est en relation avec les services compétents sarthois et avisera en temps utile.

Une importante discussion suivit, concernant le « social » — délicate question devenue chaque année plus difficile, plus délicate à résoudre et qui nécessite une constante collaboration : Amicales, U.N.A.C., délégués départe-

mentaux de l'Office National —; différence importante à faire entre les colis de Noël et les secours à attribuer en cours d'année; meilleure reconnaissance à obtenir de la part des « secourus »; organisation dans les sanas des malades anciens P.G., etc.

Enfin, un large tour d'horizon sur le rôle des délégués, leur importance, la nécessité de former autour d'eux une équipe de dévoués appartenant à toutes les Amicales; envoi par les Amicales nationales aux délégués U.N.A.C. de listes de leurs adhérents, de leurs journaux; principe, sur la nécessité d'arriver à l'uniformisation future des cotisations, des ristournes aux sections; utilisation de la presse locale pour faire mieux connaître les Amicales, leur rôle, leur action, donner à toutes les manifestations ou réunions amicalistes dans les départements toute la publicité nécessaire, en un mot s'acharner plus que jamais sur une honnête mais importante propagande en faveur de l'U.N.A.C. et des Amicales nationales.

Excellente séance de travail, particulièrement utile et importante, d'où s'est dégagée une ferme volonté des dirigeants d'Amicales et des délégués de travailler de plus en plus en complète collaboration, de faire face, dès maintenant, à tous les problèmes futurs qui ne manqueront pas de se présenter pour les Amicales et l'U.N.A.C., et le désir de pouvoir se rencontrer durant l'année au cours de réunions de travail, afin de confronter les points de vue de chacun et d'agir le plus possible de la même façon. Réunion très encourageante et constructive.

Tous les représentants d'Amicales et nos délégués se sont retrouvés ensuite pour le déjeuner amical annuel offert à tous par le Club du Bouthéon.

## L'Assemblée Générale

Le quorum étant atteint (26 Amicales pour 59 mandats + 6 délégués = 6 mandats), la séance de l'Assemblée générale est ouverte, par notre président René Seydoux, à 15 h. 30. Il souhaite la bienvenue à tous, remercie tous les participants et propose une méthode de travail, en fonction de l'ordre du jour, qui est acceptée à l'unanimité.

Il donne ensuite la parole au secrétaire Simonneau pour les commentaires du rapport d'activité adressé à toutes les Amicales nationales et délégués de province il y a quelques semaines.

Le secrétaire général excuse notre ami Riché, du Conseil d'ad-

**CHAMPAGNE**  
**ABEL LAGACHE**  
ex-P.G.  
Chavost, près Epernay  
(Marne)

ministration, retenu ce jour à l'hôpital Percy pour un examen important que doivent passer les blessés hospitalisés dans cet hôpital et pour lesquels Riché se dévoue sans compter; les délégués, Benedit, de la Gironde, Bethry, du Var, Père Vernoux, des Deux-Sèvres, Morino, des Bouches-du-Rhône, Nicolas, de l'Hérault, Courville, du Vaucluse, Abbé Moreau, de la Vienne, Duguey, de l'Orne, Bertrand, des Vosges, Schwob, de la Moselle. Il remercie tout particulièrement les délégués présents et ceux qui lui ont adressé un compte rendu d'activité de leur département, adresse la reconnaissance de tous ceux qui ont participé au repas amical du midi, aux dirigeants du Club pour leur délicate attention envers les représentants des Amicales, adresse une pensée émue à notre ancien grand président Julien Toucan, s'excuse de l'envoi tardif du rapport d'activité dû à la négligence d'un certain nombre d'Amicales n'ayant pas adressé suffisamment tôt leur effectif et le montant de leurs secours pendant l'année 1961.

Puis, passant aux différents chapitres du rapport d'activité, il donne les explications suivantes :

Dans le cadre du chapitre dit Conseil d'administration, rappelle que le Conseil s'est efforcé de faire connaître de plus en plus l'U.N.A.C. en assistant aux manifestations des associations sœurs, aux cérémonies diverses à Paris et en province, et, enfin, a participé à la table ronde de la Fédération des Associations de Fonctionnaires anciens combattants et à celle organisée par l'U.F.A.C. concernant la célébration à la date exacte de l'armistice du 8 mai 1945; a participé à une importante réunion d'information du Groupement des Amicales de Camps de la Région lyonnaise; a reçu, dans notre Maison des Amicales, M. Perhet, nouveau directeur de l'Office National, et M. Hervieu, directeur du Service départemental de la Seine; a rendu visite à M. Triboulet, ministre des A.C. et V. de G.

Pour notre représentation à l'Office National et au sein des commissions de ses services départementaux, nous menons une lutte acharnée afin que nous ayons notre place aussi bien sur le plan national que sur le plan départemental. Nous voulons absolument que nos délégués fassent partie des commissions d'action sociale, afin de compléter l'œuvre des Amicales en faveur de tous nos ressortissants.

Ce sera cette année encore notre but principal, malgré le travail important et fructueux de notre camarade Bernheim au Tribunal des Pensions de la Seine, celui non moins actif de Barrier au sein des commissions du service départemental de la Seine, et les activités débordantes en province de nos délégués : Ni-

colas pour l'Hérault, Liôt pour la Seine-Maritime, Duguey pour l'Orne, Pagay pour le Rhône, la Commission des Amicales de Camps pour la Sarthe, Godard pour la Seine-et-Oise, Bertrand pour les Vosges, un camarade du Nord pour ce département, et toute la sympathie que nous rencontrons de la part des directeurs départementaux et interdépartementaux dans tous les départements. Importante question pour l'U.N.A.C. et les Amicales nationales que nous devons suivre avec grande attention, et qui doit être une de nos principales revendications.

C'est avec joie que nous avons vu notre subvention de l'Office National augmentée, très légèrement cependant. C'est un encouragement et la certitude que notre Office a reconnu l'œuvre profonde, sérieuse et importante du social des Amicales et des sections de l'U.N.A.C.. Le Conseil municipal de Paris, après un arrêt de quelques années, nous a accordé lui aussi une petite subvention, alors que le Conseil général de la Seine nous en a attribué une cette année pour la première fois. Elle est, certes, à nos yeux, encore symbolique, mais là aussi, aussi bien sur le plan municipal que départemental, c'est que no-

tre œuvre a enfin été reconnue à sa juste valeur.

Notre Maison des Amicales, grâce à une profonde et amicale collaboration avec les dirigeants du Club du Bouthéon, développe son action au service des Amicales, reste « Notre Maison », et nous félicitons nos camarades pour leur désir que chacun de nous et nos familles s'y retrouvent dans un cadre agréable, rénové, propre. Notre camarade Gain, par un travail extrêmement précis, en assure la bonne gestion financière et, de ce côté, nous sommes assurés de « pouvoir » garder encore plusieurs années notre siège sans inquiétude et l'esprit tranquille.

Le secrétaire général souhaite voir les rapports U.N.A.C.-Amicales nationales prendre plus d'importance, plus de régularité, afin d'arriver de plus en plus à une complète collaboration inter-Amicales, pensant ainsi à l'avenir de l'ensemble de toutes les Amicales, donc de l'U.N.A.C.. Nous devons nous réunir le plus souvent possible au cours de réunions de travail, afin d'échanger nos difficultés, nos problèmes, confronter nos actions, notre façon de travailler, unifier nos administrations, tout cela pour un travail en commun le plus com-

## Activités inter...

### ALPES-MARITIMES

24 mars. — Brunet et Montoux rejoignent Braquet, délégué des XVIII, pour gagner, à 9 heures, le Centre héliamarin de Vallauris.

Visite d'abord l'assistante sociale-chef Mlle Neyer. Etude de dossiers, puis allons ensemble visiter Cardinal, des X, dans sa chambre, qui va mieux, et, enfin, reçu son dossier que Brunet emporte pour examen.

Rejoignons la salle de réception où le délégué Gazennois nous a fait préparer un vin d'honneur. Sont rassemblés : Aubert et Moreau, des XII, David et Juilla, des VIII, Vinet, du X B, Bringer, du XVII A, Libernéy, des V, Leclair, du I A, Dao, du XX B, Canon, du II D, et, enfin, le délégué des P.G. malades, Gazennois, des I.

Deux de ces camarades ont été roulés sur leur lit. Brunet instruit trois demandes de pension. Au moment de trinquer, Montoux, au nom de l'U.N.A.C., souligne combien Gazennois, du I B, s'est dévoué durant deux ans pour la collectivité et souhaite qu'il trouve un digne remplaçant. Aubert, des XII, et Cardinal, des X, sont envisagés.

Montoux adresse ses souhaits à Gazennois et David qui rentrent chez eux, et leur demande de poursuivre là-bas cette action P.G. et sociale. Ont quitté le sana depuis

peu : Schmitt, du I B, et Meurat, des XII.

Après avoir serré la main de M. Hiby, surveillant général, et de Rouel, délégué des P.G. de l'A.C.P.G., nous filons sur Juanles-Pins où nous allons visiter Bella Vista, la maison de repos de l'A.C.P.G. de la Seine. Nous y trouvons Bugeaud, le grand militant de la Fédération de la Seine, qui nous montre les agrandissements de cet établissement.

Nous sommes accueillis par HeLoir, P.G., directeur de la maison, qui appelle Leboucher, du Mans, des II, que Simonneau nous avait signalé. Par contre, Dutartre, des III, de Lyon, signalé aussi, est réparti.

Entretien au salon avec Leboucher qui a été assez fatigué et qui évoque les amis du Mans et ses années de militant aux Amicales. Brunet évoque avec lui sa Sarthe natale.

Dimanche 26 mars. — Réunion de protestation des anciens combattants au cinéma Variétés, avec l'U.F.A.C., l'A.C.P.G. et autres anciens combattants.

Après l'intervention de Chapuis, président de l'U.F.A.C., ce fut celle de Tabaraud, président de l'A.C.P.G., Oger, pour les Grands Invalides, Canavèse, pour les P.G. 14-18, et la veuve Pica, pour les Veuves de Guerre.

Au nom de tous les P.G., Tabaraud souligna l'entente A.C.P.

## TRES URGENT

## Placements familiaux

L'U.N.A.C. se tient à l'entière disposition de tous les amicalistes pour les vacances de leurs enfants.

### PLACEMENTS FAMILIAUX Sarthe

Par suite d'une nouvelle réglementation concernant les hébergements, nous devons de très bonne heure transmettre la liste de nos amis sarthois à l'Inspection départementale de la Jeunesse et des Sports.

En conséquence, nous demandons à tous les parents qui ont l'intention de nous confier leurs enfants pour les grandes vacances, en vue de les envoyer dans la Sarthe, de nous en faire part dès maintenant, ceci afin de prévoir en temps voulu le nombre exact d'hébergeurs.

Parents : hâtez-vous de faire inscrire vos enfants et, attention :

La Direction de l'Hygiène Sociale nous fait savoir que, conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 5 mai 1959 et en application de la loi du 5 janvier 1960, un certificat de vaccination par le B.C.G. ou de cuti-réaction positive est exigé pour tou-

Cette question est très importante cette année, c'est pourquoi nous insistons tout particulièrement auprès des parents et leur demandons de nous aviser le plus rapidement possible.

Attention, ne nous obligez pas à refuser vos enfants par votre négligence. Merci et prenez garde...

**COLONIES DE VACANCES** dans l'HERAULT, dirigée par notre délégué Georges Nicolas; dans les LANDES, colonie de l'A.D.C.P.G. de ce département; dans le MORBIHAN, colonie dirigée par Mme Lami-Pruneau, grande amie de l'U.N.A.C.

Pour tous renseignements, écrire au secrétaire de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9<sup>e</sup> (joindre un timbre pour toute demande).

tes les inscriptions de vacances depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1962.

Si l'enfant a une cuti-réaction négative, il est rappelé qu'il peut être vacciné soit par le médecin de famille, soit à l'école où des équipes de vaccination de la Direction de l'Hygiène Sociale passeront au cours de l'année scolaire.

Marcel Simonneau.

## Le Groupement Economique d'Achats

dont vous êtes en possession d'un carnet d'achats, est heureux de vous rappeler qu'il vient d'ouvrir, en collaboration avec ses principaux Fournisseurs, un Grand Magasin « SUPER-MARCHE » au 6, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>).

Dans cet ensemble commercial, géré par des spécialistes de magasins de 1<sup>er</sup> ordre de la Capitale, vous aurez en outre le gros avantage de profiter de services d'un personnel compétent, ayant fait ses preuves, de la garantie intégrale gratuite et service après vente à domicile.

Pour bénéficier des avantages de ce SUPER-MARCHE (ECONOMIES REELLES A QUALITE EGALE de 15 à 30 %), notre Clientèle devra se munir de son carnet d'achats.

Nos rayons « SUPER-MARCHE », installés au 6, rue Martel, sont les suivants :

- ALIMENTATION,
- APPAREILS MENAGERS ELECTRIQUES
- APPAREILS DE CHAUFFAGE
- CHAUSSURES (Hommes, Dames, Enfants)
- CHEMISERIE, SOUS-VETEMENTS
- COUVERTURES, COUVRE-PIEDS
- LINGE DE MAISON, LITERIE
- MACHINES A COUDRE
- MEUBLES (Galerie d'exposition)
- PHOTO-CINEMA (Appareils et Accessoires)
- RADIO-TELEVISION
- RIDEAUX, PANNEAUX, VOILAGES
- TAPIS, MOQUETTES
- VETEMENTS (Hommes, Dames, Enfants)
- VETEMENTS DE TRAVAIL

« SUPER-MARCHE PARADIS MARTEL », 6, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>).

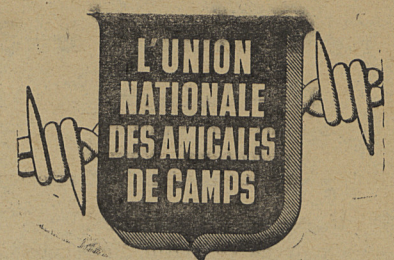
- Téléphone : PROVENCE 38-27 (lignes groupées).
- Métro : GARE DE L'EST-VERDUN, CHATEAU-D'EAU.
- Magasins ouverts tous les jours de 9 h.30 à 19 h. Fermés dimanche et lundi matin.

Ceux qui ne seraient pas en possession du carnet d'achats peuvent l'obtenir en retournant au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>), le bon ci-dessous précisément rempli, accompagné d'un timbre-posté pour frais d'envoi.

BON. — Veuillez m'adresser GRATUITEMENT, sans engagement de ma part et par retour, un CARNET D'ACHATS, accompagné de votre dernier journal.

NOM : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

# L'U.N.A.C. - 31 Mars 1962



plet possible, dans un large esprit fraternel, amical : U.N.A.C.

Les rapports U.N.A.C.-Province, c'est-à-dire avec nos délégués départementaux, s'intensifient chaque année mais doivent devenir encore plus importants, plus grands. Il nous faut un délégué par département; un appel est lancé aux Amicales afin de communiquer à l'U.N.A.C. le nom d'un de leurs camarades particulièrement actif, susceptible de devenir un représentant de l'U.N.A.C. dans son département — département où nous ne sommes pas encore représentés. Les délégués ont un rôle précieux et fructueux; au cours de l'année ils ont donné des renseignements très utiles, indispensables même, sur les cas à secourir, leurs visites aux malades à domicile, en sana, dans les hôpitaux, leur action auprès des Pouvoirs publics en faveur de demandes de toutes sortes déposées par nos camarades, etc.

Les réunions organisées en province par les Amicales nationales devraient se compléter par un véritable rassemblement U.N.A.C. Nos délégués réclament avec force la liste des adhérents de chaque Amicale, afin d'essayer de réunir de temps à autre les adhé-

rents de chaque Amicale et de mieux les connaître.

C'est avec le plus grand plaisir que le secrétaire peut confirmer que le nombre des adhérents de notre Union reste le même, constatant que certaines Amicales perdent des adhérents une année, qu'elles reprennent les années suivantes, que d'autres augmentent leurs effectifs grâce à une propagande qui n'avait pas été poussée à fond; en un mot, il ressort qu'en ce qui nous concerne il y a toujours quelque chose à faire dans le cadre « propagande » et que cette propagande est « payante ». Il est encourageant de le constater dix-sept ans après la formation de nos Amicales. Les réunions que nous souhaitons entre les responsables d'Amicales au sein de l'U.N.A.C. devraient être bénéfiques sur ce problème de recrutement. Des exemples, des méthodes, pourraient être développés, expliqués par ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats.

Le chapitre de l'entraide est particulièrement heureux pour l'ensemble des Amicales. Cette année encore le chiffre des secours distribués sur le plan financier est en augmentation sur l'an dernier, qui cependant était déjà

bien supérieur à celui des années précédentes.

Il a été distribué par les Amicales 14 millions 900.000 anciens francs en 1961, contre 14 millions l'an passé.

Nos sections de province ont distribué 2 millions 500.000 anciens francs, contre 1 million 250.000 en 1960. Lyon, avec près d'un million, se place en tête, alors que l'Hérault a distribué 500.000 francs de plus que l'an passé... Ces chiffres sont sans commentaires, nous avons tout simplement le droit de nous en montrer heureux et fiers. Le chiffre total de 17 millions 500.000 anciens francs pour une année est la preuve certaine que le mot « social », pour les Amicales nationales, l'U.N.A.C. et ses sections, n'est pas un vain mot et qu'il complète ainsi l'œuvre morale de son social, valeur qui ne peut être chiffrée, mais qui peut être ainsi comparée, jugée, appréciée.

Les journaux sont aussi le souci constant des Amicales, étant donnée leur importance auprès de tous les adhérents; de gros efforts continus, importants, doivent être poursuivis au sein du Pool des journaux de l'U.N.A.C. Notre camarade Rochereau donne des chiffres étonnants sur la parution des journaux, leur tirage, leur coût, etc., desquels il ressort que l'attention de l'U.N.A.C. et des Amicales nationales doit être toujours en éveil en ce qui concerne la parution, la composition des journaux.

Dans le cadre des vacances : colonies de l'Hérault, des Landes et celle, toute nouvelle, du Morbihan, dirigée par Mme Lami-Pruneau, que nous connaissons particulièrement bien à l'U.N.A.C. et dans notre Maison des Amicales. Pour tous renseignements, l'U.N.A.C. est à la disposition des Amicales et de nos sections.

En ce qui concerne les « Revendications », elles sont malheureusement bien nombreuses et ne reçoivent pour ainsi dire pas de solution. L'U.N.A.C. est solidaire, sur cette question importante, de toutes les Associations d'A.C. et de la F.N.C.P.G.; elle suit tout particulièrement : le rétablissement intégral de la retraite du combattant à tous les anciens combattants, sans distinction, titulaires de la carte; la célébration le 8 mai de l'Armistice de 1945; l'amélioration de l'Administration de l'Office National et de ses services départementaux; le règlement définitif de la 2<sup>e</sup> tranche des 100 millions; elle se penche sur le brillant problème de présomption d'origine à la suite de la reconnaissance sur le plan international des maladies à évolution lente, etc.

Le secrétaire, en terminant, invite les représentants d'Amicales et les délégués présents à discuter sans arrière-pensée, en toute franchise, le rapport présenté, afin d'en tirer l'action de l'U.N.A.C. pour l'année en cours.

Le président passe ensuite la parole au trésorier Gain qui donne des explications complémentaires sur le compte d'exploitation, sur

le projet de budget 1962, et qui répond à diverses interventions.

Les commissaires aux comptes, Jeanvoine et Gehin, donnent lecture de leur rapport, invitant l'Assemblée générale de ce jour à approuver dans leur état le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 1961, de donner quitus au trésorier général Gain de sa gestion pour la même période, en lui adressant ses plus vives félicitations pour la tenue parfaite des livres comptables et la saine trésorerie de l'U.N.A.C. (Adopté à l'unanimité.)

Egalement à l'unanimité, les deux commissaires aux comptes voient leur mandat reconduit pour 1962.

L'Assemblée générale décide, également à l'unanimité, que les élections au Conseil d'Administration de l'U.N.A.C. auront lieu à mains levées et en bloc; c'est ainsi que les mandats de Barrier (Stalag II B), du colonel Arnaud (Oflag II B), de Riché (Stalag IV A) et de Rochereau (Stalag XVII B), sont renouvelés à l'unanimité.

Après les interventions de notre camarade Decollogne, des XIII, sur la collaboration de l'U.N.A.C. avec les différentes Associations A.C., après son exposé particulièrement brillant sur l'application du rapport Constant, de Durand, du XI A, de Langevin, du V B, de Montoux, des Alpes-Maritimes, de Pagay, du Rhône, de Bernheim, des VI, de Barrier, du II B, du docteur Liévin, sur le problème « Rawa », et les réponses qui leur ont été faites par le secrétaire général et le président, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

C'est alors que le président Seydoux, dans une brillante allocution dont il a le secret, a su porter l'attention des présents à l'extrême en développant magistralement ce que fut, ce qu'est l'esprit P.G., ce qu'est notre amitié, le sens du devoir de chacun, la grandeur de notre attitude, aussi bien en captivité qu'actuellement où le pays traverse une période difficile.

La parole est ensuite donnée à nos délégués de province. Montoux développa la brillante activité des Alpes-Maritimes et des départements qu'il visite régulièrement. Toutain lut le compte rendu d'activités nombreuses, amicales et sociales, de la Sarthe. Liot parla de la Seine-Maritime et de ses projets. Et enfin Pagay dit toute sa satisfaction, aussi bien en ce qui concerne cette Assemblée générale de l'U.N.A.C. que les résultats du Groupement lyonnais dont l'Assemblée générale aura lieu samedi et dimanche prochains et où il donne rendez-vous à tous les représentants d'Amicales nationales. Enfin, Simonneau donna lecture des rapports qu'il avait reçus de Nicolas pour l'Hérault, de Bertrand pour les Vosges, du R.P. Vernoux

pour les Deux-Sèvres, de Bethry pour le Var, et de Benedit pour la Gironde. Tous sont sur la brèche pour aider les Amicales, visiter les malades, les familles dans le besoin, regrouper les Amicales dans leur département, entretenir les meilleures relations avec les Pouvoirs publics dans leur département respectif, organisation de réunions soit des Amicales, soit de l'U.N.A.C., et insistent tous sur la nécessité de recevoir tous les journaux d'Amicales et la liste de leurs adhérents.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, le président Seydoux remercia toute l'assistance de son attention, l'assura du profond dévouement de tous les membres du Conseil d'Administration de l'U.N.A.C., et dit sa joie de voir l'U.N.A.C. et les Amicales nationales toujours aussi actives et brillantes, pouvant dire qu'elles se portent mieux que jamais à tous points de vue, puis il leva la séance à 19 heures.

A l'issue de cette réunion, Seydoux remit à l'Amicale des XIII son drapeau, entouré de ses membres du Conseil de l'U.N.A.C., des dirigeants de l'Amicale des XIII et d'un certain nombre d'adhérents de cette Amicale. Cérémonie très simple, mais sympathique, émouvante et non sans grandeur. Vive l'Amicale des XIII qui a repris une grande place au sein de l'U.N.A.C., grâce à de gros efforts de son secrétaire Kwort et de son épouse, et aussi à une étroite collaboration avec l'U.N.A.C., dans le meilleur esprit « amicaliste » et une complète compréhension.

## BUREAU DIRECTEUR

A la suite de l'assemblée générale de l'U.N.A.C., le Conseil d'Administration a formé son Bureau de la façon suivante :  
Président : René Seydoux, Oflag X C.  
Vice-Présidents : Louis Berthet, Stalags VII, M. Talamon, Oflag VI.  
Secrétaire général : Marcel Simonneau, Stalags III.  
Secrétaire adjoint : Joseph Langevin, Stalag V B.  
Trésorier : Georges Gain, Stalags XVIII.  
Trésorier adjoint : Colonel Léon Arnaud, Oflag II B.  
Membres du Conseil : André Barrier (Service départemental de la Seine), Maurice Bernheim (Tribunal des Pensions), René Riché, Georges Rochereau, Jean Sabarty.

## ...départementales

G. - Evadés - Amicales de Camps pour les revendications.

Parmi les présents : Pinotti, président local des P.G., Guidi et Gregnet, de l'U.N.E.G., Potvain, des VI, Montoux, représentant l'U.N.A.C., etc.

En fin de séance, Pinotti et Alquier pour l'A.C.P.G., Chapuis pour l'U.F.A.C., et Montoux pour l'U.N.A.C., allèrent déposer la motion à la Préfecture.

23 mars. — A 21 heures, séance extraordinaire du Comité d'Entente Inter-P.G. au Ballon d'Alsace, à Nice.

Excusés : Dumoulin, de l'A.C. C.A.P., Donadey, de l'U.N.A.C. Présents : Pinotti et Breil (A.C.P.G.), Guidi et Gregnet (U.N.E.G.), Brunet, Beazard et Montoux (U.N.A.C.).

Montoux rappelle la création du Comité, le 14 avril 1959, et les travaux trimestriels depuis. Il lit ensuite l'ordre du jour : Etude d'une coopération inter-P.G. accrue au sein du Comité; projet de participation à la gestion de la maison familiale d'Esteng par les quatre Associations du Comité d'Entente.

Débats. Chacun est d'accord pour une action accrue.

Pinotti (A.G.I.G.) est contre la dispersion des efforts : « Pas de rivalités entre nous. Nous ne disputons pas une clientèle ».

Guidi (U.N.E.G.) : « Il faut mettre cela au point ». Le projet de maison familiale est discuté.

Pinotti en donne les caractéristiques. Tous les délégués sont d'accord pour étudier une gestion commune.

Pinotti : « Cette discussion affirme notre action de militants ».

Guidi : « Ce soir nous avons fait un grand pas ».

C'est ensuite une vive discussion sur le social : secours, espèces, colis, rapatriés d'A.F.N. Plusieurs délégués signalent que des organismes officiels sont chargés de les aider, les reloger et chercher des emplois.

La séance est levée à 23 h. 45. Une réunion spéciale aura lieu en mai pour mettre au point ces questions.

### Nouvelles

De Villefranche-sur-Mer : Mathieu, des II, chef de gare de Villefranche, se remet lentement de son opération.

De Villeneuve-sur-Aucazein (Ariège) : Cyrille Castet nous écrit qu'il est atteint de la maladie de Parkinson.

Du sans du Petit-Arbois (Bouches-du-Rhône) : Genevey nous avise de sa nouvelle opération qui l'a bien fatigué. Il a maigri de 30 kg. Mais un réconfort : son dossier de pension enfin arrivé de Lyon à la direction de Marseille.

**Réunion du Groupe Niçois des Amicales de Camps le vendredi 23 mars 1962 à 20 heures**

## VACANCES 1962

— Meublé de 2 pièces sis au village de VILNAY, commune de LE BLANC (Indre), à 7 kms de la ville du Blanc et à 1 km 500 du bourg de RUFFEC-LE-CHATEAU (Route Nationale, service de car), comprenant : 1 cuisine et 1 chambre à coucher, très bon état, avec un grand lit, plus un lit pliant à 2 personnes et un divan pour enfant. Eau, gaz, électricité, grande cour. Rivière à proximité. Bateau pour pêche.

Prix : Juin : 150 NF; Juillet : 220 NF; Août : 250 NF; Septembre : 150 NF.

— Trois grandes pièces état neuf, sis au village de VARENES, à 3 kms de la ville du BLANC, comprenant une cuisine et deux grandes chambres avec quatre lits à 2 personnes. Eau, gaz, électricité, garage, grande cour, rivière à proximité.

Prix : Juillet : 350 NF; Août : 380 NF; Septembre : 250 NF.

S'adresser directement à THULLIER Robert, 3, rue des Trois-Roues, LE BLANC (Indre).

## "CAMARADE CURÉ"

PRIX ERCKMANN-CHATRIAN

Chacun retrouvera sa propre vie dans l'odyssée de « Camarade Curé » derrière les barbelés.

Émouvant comme un grand roman, ce livre passionne le lecteur et le fait passer du rire aux larmes. C'est un livre profondément humain.

Envoi franco domicile contre un versement de 10,50 NF à l'Amicale du Stalag V A/V C, C.C.P. Paris 3610-79

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.  
**CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI**  
Ancien P.G.  
**MONTHOLON (Marne)**  
Demandez prix et conditions



LE 27 MAI 1962

Au Stade Bouliste du Pont-Pasteur, à Lyon :

## Concours de Boules annuel

du GROUPEMENT DES AMICALES DE CAMPS

Pour tous renseignements, s'adresser au siège du Groupement, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1<sup>er</sup> art).

## Calendrier des manifestations du "Club du Bouthéon"

- 1<sup>er</sup> Lundi de chaque mois : Dîner du Stalag V A/C.
- 1<sup>er</sup> Jeudi de chaque mois : Dîner du Stalag V B et des Stalags III.
- 1<sup>er</sup> Vendredi de chaque mois : Dîner des Stalags XII.
- 3<sup>e</sup> Vendredi de chaque mois : Dîner des XVIII.

## HOTEL EGRAZ

Saint-Germain-de-Joux (Ain)  
De père en fils depuis 1840

Altitude 500 m. (près de Genève)  
Séjour idéal pour villégiature et grand repos  
30 chambres avec confort  
Cuisine familiale

Pension complète, taxes et service compris : de 18 à 22 NF  
Le village aux 32 promenades flechées et numérotées  
**OUVERT TOUTE L'ANNÉE**

**EGRAZ Robert (Propriétaire), ex-VI C**  
Délégué du Touring-Club de France  
vous réserve le meilleur accueil

